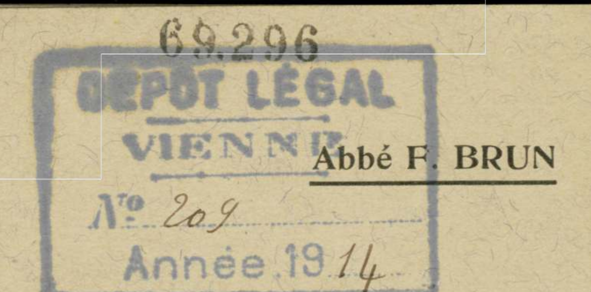


Abbé F. BRUN

MANUEL

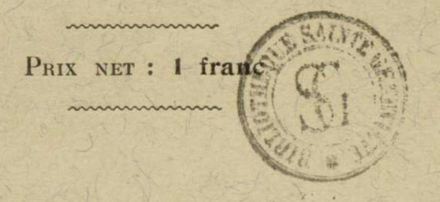
DE

CHANT GRÉGORIEN

3E ÉDITION

Entièrement revue d'après le Graduel et l'Antiphonaire vaticans.

PRIX NET : 1 franc



PARIS
LIBRAIRIE DE L'ART CATHOLIQUE
6, PLACE SAINT-SULPICE, 6

—

Abbé F. BRUN

MANUEL

DE

CHANT GRÉGORIEN

3^E^ ÉDITION

Entièrement revue d'après le Graduel et l'Antiphonaire vaticans.

Prix net : 1 franc



PARIS
LIBRAIRIE DE L'ART CATHOLIQUE
6, PLACE SAINT-SULPICE, 6

MANUEL DE CHANT GRÉGORIEN

1re PARTIE

Eléments matériels du chant grégorien

CHAP. Ier. — *Eléments accessoires* (portée, clefs, bémol, guidon, signes de division).

CHAP. II. — *Eléments principaux* (les notes : note simple et neumes).

APPENDICE — *Notes ou groupes spéciaux* (Quilisma, notes liquescentes, Strophicus, Pressus).

IIe PARTIE

Exécution du chant grégorien

CHAP. Ier. — Exécution, par rapport à l'*intensité :* 1° de la note simple ; 2° des neumes.

CHAP. II. — Exécution par rapport à la *durée :* Principe général. — De la Prolongation.

CHAP. III. — Le Chant des Hymnes.

APPENDICE — Les Messes royales de H. du Mont.

PREMIÈRE PARTIE

ÉLÉMENTS MATÉRIELS
du chant grégorien

I. Éléments accessoires — II. Éléments principaux

CHAPITRE Ier

Eléments accessoires du chant grégorien

1° *La portée.*

La portée est l'ensemble des lignes sur ou entre lesquelles on écrit les notes.

Les mélodies grégoriennes sont écrites sur une portée de 4 lignes.

Si la mélodie s'étend en dehors de la portée, on emploie de petites lignes supplémentaires qu'on n'ajoute que pour les notes qui en ont besoin.

Lignes supplémentaires.

4e ligne
3e ligne
2e ligne
1re ligne

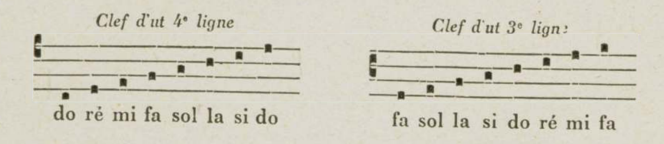
Lignes supplémentaires.

2° *Les clefs.*

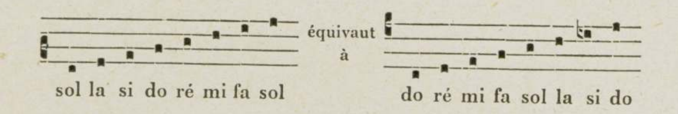
Les clefs sont des signes que l'on place au commencement de la portée pour indiquer le degré de la gamme qui se trouve sur la même ligne.

Il y a deux clefs : la clef d'ut (ou de do) ( ) et la clef de fa ( ).

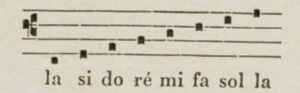
La clef d'*ut* se place sur la 4e et la 3e ligne.



On la trouve aussi sur la 2e ligne ; mais dans ce cas on peut lire comme si l'on avait la clef d'*ut* 4e ligne, à condition de bémoliser tous les *si*.



La clef de *fa* se place sur la 3e ligne.



3e *Le bémol.*

Le bémol (♭) est un signe qui indique que la note devant laquelle il est placé, doit être, dans le chant, abaissée d'un demi-ton.

Dans le chant grégorien, la note *si* est seule susceptible d'être affectée du bémol.

« Lorsqu'un bémol est mis quelque part, dit la Préface de l'Edition vaticane, il garde sa valeur

jusqu'à ce que survienne soit un bécarre, soit une barre de division, soit un mot nouveau. »

Le bécarre (♮) est un signe qui détruit l'effet du bémol, et ramène la note à son état naturel.

4° *Le guidon.*

Le guidon est une petite note placée à l'extrémité de la portée. Cette petite note ne se chante pas, et sert uniquement à indiquer la première note de la portée suivante.

5° *Signes de division.*

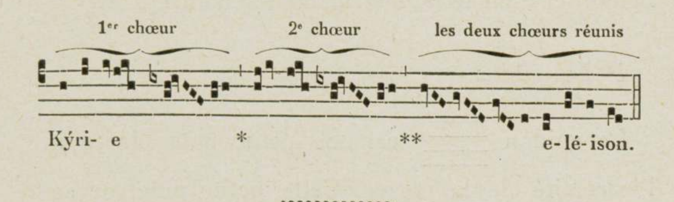
La fin d'une mélodie ou de l'une de ses parties principales est indiquée par la double-barre, la fin des phrases par la grande barre, la fin des membres de phrase par la demi-barre et les incises ou petits membres de phrase par le quart de barre.

6° *L'astérisque.*

L'astérisque *simple* (*) indique l'endroit où le chœur qui chantait doit s'arrêter pour que l'autre lui succède.

*

L'astérisque double (**) indique que les deux chœurs qui viennent de chanter séparément doivent s'unir pour terminer la mélodie.



CHAPITRE II

Eléments principaux du chant grégorien.

Les notes. — Leurs formes.

Les notes, dans le chant grégorien, apparaissent sous trois formes différentes : 1° ■ (le *punctum*) ; 2° ▮ (la *virga*) ; 3° ♦ (le *punctum incliné*).

Les notes sont tantôt isolées et tantôt groupées ; d'où l'on peut distinguer deux éléments matériels principaux du chant grégorien : la note simple et le groupe de notes ou *neume* (1).

(1) Le nom de *neume* est applicable aussi bien à la note simple qu'au groupe de notes. Généralement cependant on ne le donne qu'aux groupes de notes ; cette restriction — toute conventionnelle — aide à une précision plus grande pour l'exécution respective de la note simple et du groupe.

1° *La note simple.*

On appelle « note simple » la note qui se trouve seule sur une syllabe

Pa- trem

2° *Les neumes.*

Les neumes ou « notes composées » sont des groupes ou des suites de notes chantées sur la même syllabe.

Les neumes se composent de *groupes simples* de 2 ou 3 notes auxquelles s'ajoutent quelquefois une ou plusieurs autres notes pour former ce qu'on pourrait appeler des *groupes augmentés* ou *apposés*.

Dans certaines pièces (Alleluias, Graduels), on rencontre souvent toute une suite de neumes se chantant sur une même syllabe. Ces suites de neumes constituent ce qu'on appelle des *vocalises* au sens restreint du mot.

Nom et définition des groupes simples.

Le « *Podatus* » est une suite ascendante de deux notes superposées. La note inférieure se lit la première.

(1) = =

(1) Traduction en notation musicale moderne.

La « *Clivis* » est une suite descendante de deux notes.

Le « *Torculus* » est un groupe de 3 notes dont la deuxième est plus élevée que les deux autres.

Le « *Porrectus* » est un groupe de 3 notes dont la deuxième est moins élevée que les deux autres. Les deux premières notes du « Porrectus » sont indiquées par les deux extrémités du gros trait oblique.

Le « *Scandicus* » est une suite ascendante de 3 notes. C'est un « Podatus » précédé ou suivi d'une note simple. (Punctum ou Virga).

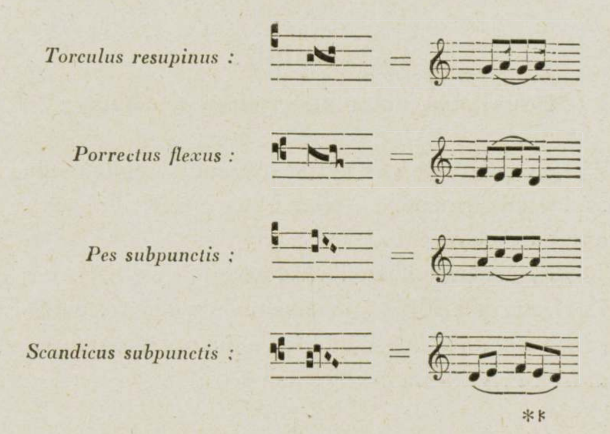
Le « *Salicus* » (qu'il ne faut pas confondre avec le « Scandicus ») est un « Podatus » précédé d'un

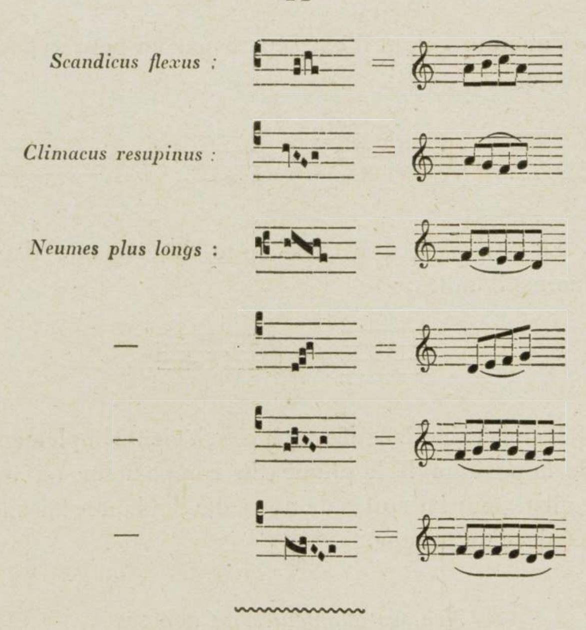
« Punctum » dont il est séparé par un petit espace blanc.

Le « *Climacus* » est une suite descendante d'au moins 3 notes.

La forme inclinée des notes *sol*, *fa* vient simplement de la position de la plume du compositeur ou du copiste pour les suites de notes descendantes faisant partie d'un groupe.

Neumes augmentés ou apposés



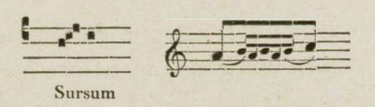


APPENDICE
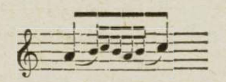
De quelques notes ou groupes spéciaux

1° Le « *Quilisma* » (*) est une note dentelée qui sert ordinairement à relier deux notes distantes d'une tierce mineure.

Quel était exactement l'exécution du « *Quilisma* » ? La préface de l'Edition vaticane dit : « *nota tremulae vocis, nota volubilis*. Peut-être pourrait-on figurer ainsi l'exécution du « Quilisma » :

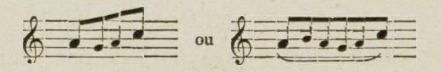


Ou bien :
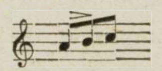


l'ornementation portant sur le « Quilisma » lui-même.

Dom Pothier, dans ses *Mélodies grégoriennes*, p. 101, fait porter l'effet ornemental du « Quilisma » sur la note qui le précède et traduit ainsi l'exemple précédent :

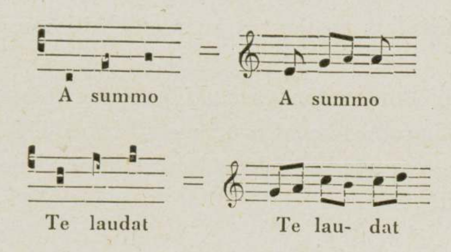


Quoi qu'il en soit, de tels ornements étant fort difficiles à bien rendre pour un *chœur*, il vaut mieux, semble-t-il, ainsi que le conseille la préface de l'Edition vaticane, « appuyer avec un peu de mordant *sur la note* qui précède le « Quilisma », en sorte que le son du « Quilisma » lui-même soit plus subtil, sans être plus rapide » :



Le *la* est appuyé, le *si* légèrement coulé, et *l'ut* émis de façon normale.

2° La note *liquescente* est une demi-note dont le son est à demi étouffé par la nature même de la syllabe sur laquelle est placé le groupe dont cette note fait partie (rencontre de deux voyelles en forme de diphtongue : AUTEM, EJUS, ALLELUIA, ou de plusieurs consonnes à faire entendre de suite : o*mn*is, sa*nct*us).



A noter que le son liquescent, s'il perd la moitié de sa force, garde néanmoins la DURÉE qui aurait à sa place une note ordinaire.

3° *Le « Strophicus »*.

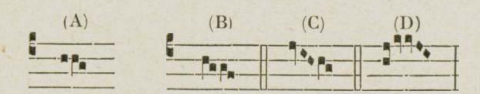
Le « Strophicus » (■■ ■■■) est une suite de « Punctum » juxtaposés par groupes de deux ou trois.

Exécution. — On fond chaque groupe en un son unique auquel on donne une durée égale au nombre des notes qui le composent. Si plusieurs de ces groupes se suivent, chacun d'eux est marqué par une légère reprise du mouvement d'impulsion (■■ ■■ ■■■ ■ ■■■)
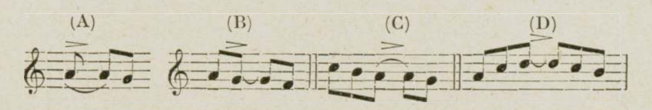
L'exécution exacte du « Strophicus comporterait une *légère ondulation de la voix.* Dom Pothier dit (*Mélodies grégoriennes*) : « Le *Strophicus* était une suite de sons légèrement répercutés, c'est-à-dire vibrés sur la même corde, ou se balançant à un demi-ton de distance. »

4° Le « *Pressus* ».
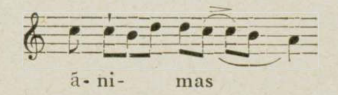
Le « Pressus » est constitué par la rencontre sur le même degré, de deux notes dont la première est note simple (A) ou dernière note d'un groupe (B) (C) (D) et la seconde, première note de groupe.



La caractéristique du « Pressus » est un *appui de la voix* sur la note double ainsi formée.

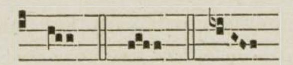


Dans les cas semblables à celui de (B) la première note du premier groupe cède son accent au « Pressus » ; c'est une exception à l'attaque des groupes, dont il sera question plus loin.

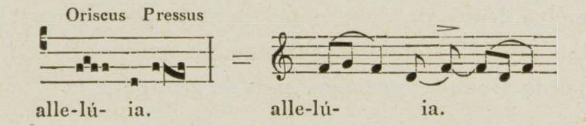


***

Nota. — Il ne faut pas confondre le « *Pressus* » avec l' « *Oriscus* ». L' « Oriscus » est un « Punctum » formant note double avec la dernière note d'un groupe.



L' « Oriscus » n'est pas appuyé, il n'est que double note.



DEUXIÈME PARTIE

EXÉCUTION DU CHANT GRÉGORIEN

I. Intensité — II. Durée

****

EXÉCUTION DU CHANT GRÉGORIEN

L'exécution du chant grégorien se rapporte à deux chefs : l'intensité et la durée.

L'intensité est la force relative à donner à telle ou telle note. La durée regarde le temps que l'on doit rester sur les notes.

Nous allons donc donner les règles d'exécution en nous plaçant à ces deux points de vue.

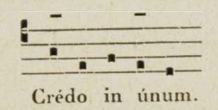
CHAPITRE Ier

Exécution du chant grégorien par rapport à l' « intensité »

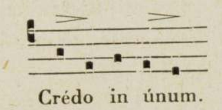
I. — *Exécution de la note simple.*

La note simple tire sa valeur en intensité de la nature de la syllabe qu'elle surmonte.

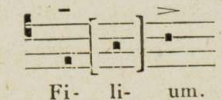
Placée sur une syllabe accentuée, elle reçoit l'impulsion de voix et l'élargissement propres à l'accentuation. (Voir plus bas.)



Placée sur une syllabe finale, elle est adoucie.



Placée sur une syllabe commune, c'est-à-dire ni accentuée, ni finale, elle est émise simplement mais avec netteté.



Quelques notions sur l'accent seront ici à leur place.

a) *Définition de l'accent.*

« L'accent, d'après D. Pothier, consiste en une certaine *impulsion de voix* qui, sans *arrêter* la syllabe sur laquelle il est placé, mais en l'*élargissant* seulement *un peu*, la soulève, de façon que le mouvement imprimé à cette syllabe vienne *doucement* se reposer sur la finale. »

b) *Place de l'accent dans les mots* (1).

Les mots de deux syllabes ont l'accent sur la première (Páter).

Les mots de plus de deux syllabes portent l'accent sur la pénultième si elle est longue (Natúra), et sur l'antipénultième si la pénultième est brève (Glória).

Pratiquement, il est marqué sur le texte, et il n'y a qu'à l'observer là où il est.

c) *Mots non accentués.*

Ce sont :

1° Les prépositions *précédant immédiatement leur régime* : (*Propter* Deum) (*ad* adjuvandum).

2° Les conjonctions qui se trouvent au *commence-*

(1) Tout mot latin, ayant par lui-même un sens distinct, possède une syllabe accentuée.

ment d'une phrase : (*Et* ait illis), ou simplement avant le mot qu'elles relient (Patri *et* Filio).

3° Les relatifs qui suivent *immédiatement leur antécédent* (Pater noster *qui* es...) Mais si leur antécédent est *sous-entendu* ou s'ils ont un *sens interrogatif*, ils ont l'accent. (Qúi sequitur) (Qúis es tu ?)

II). — *Exécution des neumes.*

Règle générale. — La première note d'un groupe est toujours attaquée. « Les autres notes du même groupe en découlent sans une nouvelle attaque du son. Si toutefois les notes ainsi liées à la première forment une série de plus de trois notes (groupes augmentés), il y a une reprise très légère du mouvement de deux en deux ou de trois en trois selon les circonstances toujours faciles à discerner. » (D. Pothier).

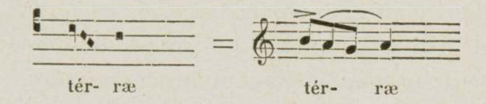
Aspér-ges me = As- pér- ges me

is- ta = is- ta

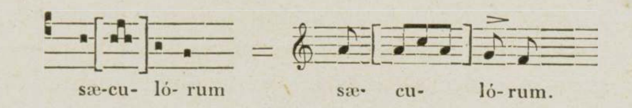
Valeur de l'attaque initiale du groupe.

« La première note d'un groupe a la valeur (d'intensité) qu'elle aurait si elle était seule : *a*) valeur
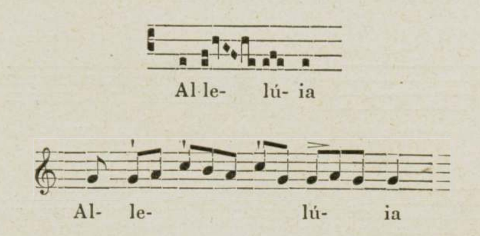
d'accent lorsqu'elle correspond à une syllabe accentuée.



« *b*) Valeur de simple émission lorsqu'elle correspond à une syllabe ordinaire.



« *c*) Valeur de simple attaque initiale du groupe, lorsque celui-ci vient après un autre sur la même syllabe (vocalise). » (D. Pothier.)

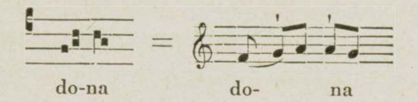


Exception à l'attaque initiale du groupe.
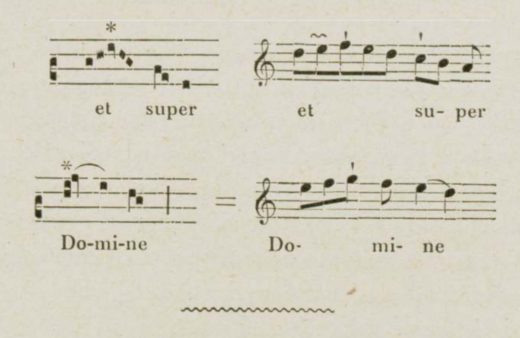
Le « *Salicus* ».

Dans le « Salicus » ce n'est pas la première note

(le « Punctum ») qui reçoit l'attaque, mais bien la deuxième, soit la première du « Podatus ».



Note. — La « Virga » culminante des groupes est toujours attaquée, quand bien même elle se trouverait à la fin d'un groupe.



CHAPITRE II

Exécution du chant grégorien par rapport à la « durée »

En principe, et quelle que soit leur forme (■ ■ ♦), la note simple et les notes faisant partie des groupes *ont toutes la même valeur de durée.*

Il n'y a d'exception que pour les finales de mots.

de membres de phrase, de phrases et de morceaux. En effet, la voix est naturellement amenée à se reposer sur ces finales soit pour bien phraser, soit pour le besoin de la respiration. Mais comme il est dans la nature et dans l'art que le repos ne soit pas une chute brusque, on le caractérise par un retard plus ou moins sensible de la voix, et conséquemment, par la *prolongation* de certaines notes finales.

Valeur de la prolongation.

L'expérience ayant reconnu (et le goût l'ayant ratifié) que la prolongation dans le chant grégorien *doublait* à peu près, et cela naturellement, la valeur d'une note, le terme « on prolonge » signifiera dans les règles suivantes : « on double à peu près ».

Nous ajoutons « *à peu près* », car une prolongation rigoureusement mathématique risquerait d'enlever aux finales l'allure rythmique libre qui est essentielle au chant grégorien.

Voici donc pour les fins de mots, de membres de phrases, de phrases et de morceaux, également pour les divisions des vocalises, les règles de prolongation basées sur ce principe de dom Pothier : « Le retard de voix est gradué d'après l'importance des divisions. »

1° *Fin des mots.*

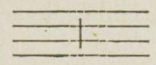
A la fin d'un mot, dans le courant d'un membre

de phrase, la voix doit s'arrêter sur la dernière note *le temps qu'il faut pour distinguer cette note de la note suivante*. C'est un *tout petit* retard de la voix, mais sans respiration.

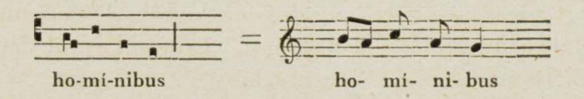
Exception. — Ce retard n'a pas lieu à la fin de *mots non accentués*. (Voir plus haut.)

(Deus' in adjutorium' meum').
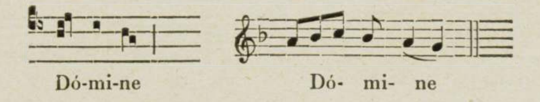
2° Fins des incises et des membres de phrase.



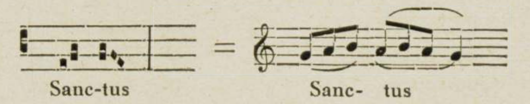
a) Si la dernière syllabe n'a qu'une note, on prolonge cette note.



b) Si la dernière syllabe a un groupe de deux notes « Podatus » ou « Clivis », on prolonge ces deux notes.



c) Si la dernière syllabe a un groupe de plus de deux notes, on ne prolonge que la dernière.
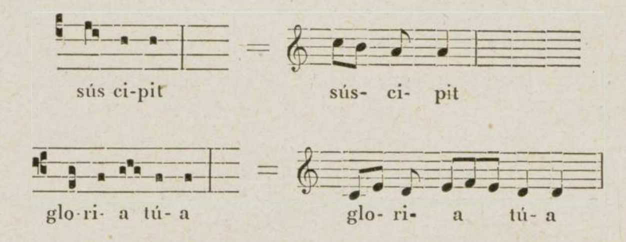


Respirations

Aux incises, la respiration n'est pas permise. Elle n'est tolérée que si l'incise a une certaine importance, et dans ce cas elle se prend sur la valeur de la dernière note.
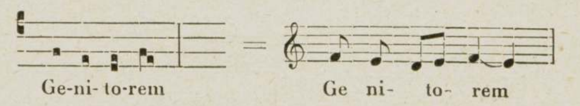
A la demi-barre, la respiration est permise, mais elle se prend également sur la valeur de la dernière note.

3° *Fin des phrases :*

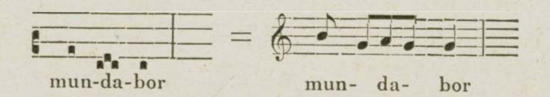
a) Si les deux dernières syllabes ont chacune une note, on prolonge la dernière, et aussi l'avant-dernière quand elle est accentuée.



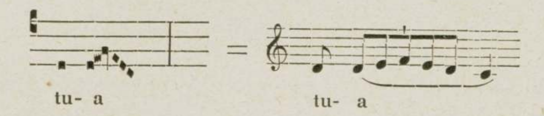
b) Si la dernière syllabe a un groupe de deux notes, on prolonge ces deux notes seules.



c) Si la dernière syllabe n'a qu'une note et l'avant-dernière plusieurs, on ne prolonge que la dernière.



d) Si la dernière syllabe porte un gronpe de plus de deux notes, on ne prolonge que la dernière.
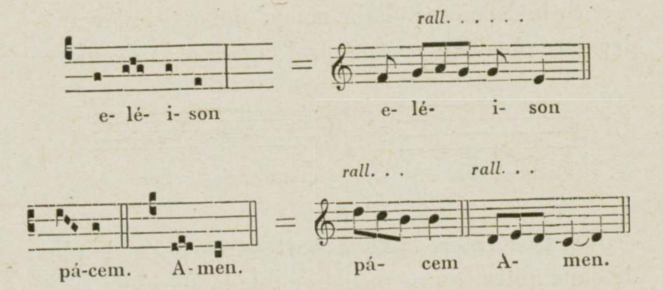


Respiration.

A la fin des phrases, la respiration est obligatoire, et se prend en dehors de la valeur de la dernière note.

4° *Fin de morceau* :

A la fin d'un morceau, en plus des retards propres aux fins de phrases, il y a un ralentissement progressif : à partir du dernier accent, si les deux dernières syllabes ne portent qu'une note chacune, et à partir du dernier groupe dans le cas contraire, que ce groupe soit placé sur la dernière ou sur l'avant-dernière syllabe.
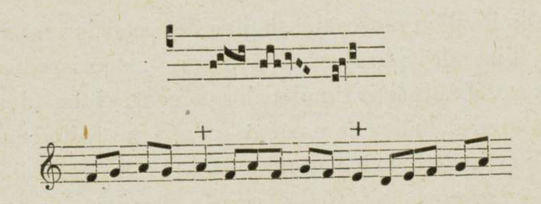


De la prolongation dans les vocalises.

Dans le cours des vocalises (plusieurs neumes sur la même syllabe), les divisions sont indiquées par l'espace blanc et quelquefois par le quart de barre.
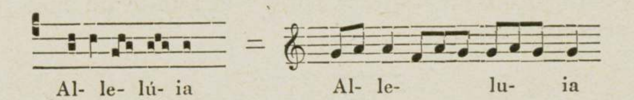
Règle.

Lorsque, dans une vocalise, on rencontre un « espace blanc » de la largeur d'au moins une note, ou si une petite barre divise la portée, on prolonge la note qui précède l'espace blanc ou la petite barre.



Note. — Que l'espace blanc se trouve entre deux

groupes ou entre une note simple et un groupe, la règle est la même.

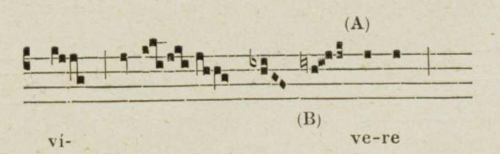


Respiration.

Lorsque, dans le cours d'une vocalise, on est obligé de respirer, il faut le faire rapidement et de préférence aux « espaces blancs » ou aux petites barres, en tenant rigoureusement compte de la règle suivante, appelée par les anciens « la règle d'or ».

Règle d'or.

Lorsque la vocalise a lieu sur une syllabe autre que la syllabe finale d'un mot, il faut avoir soin de ne jamais respirer *immédiatement avant* la syllabe suivante. On doit donc réserver quelques notes, qui, émises après la pause de respiration, font la liaison désirée.
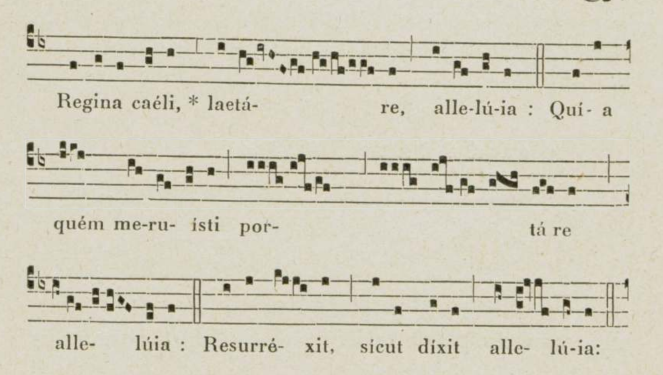


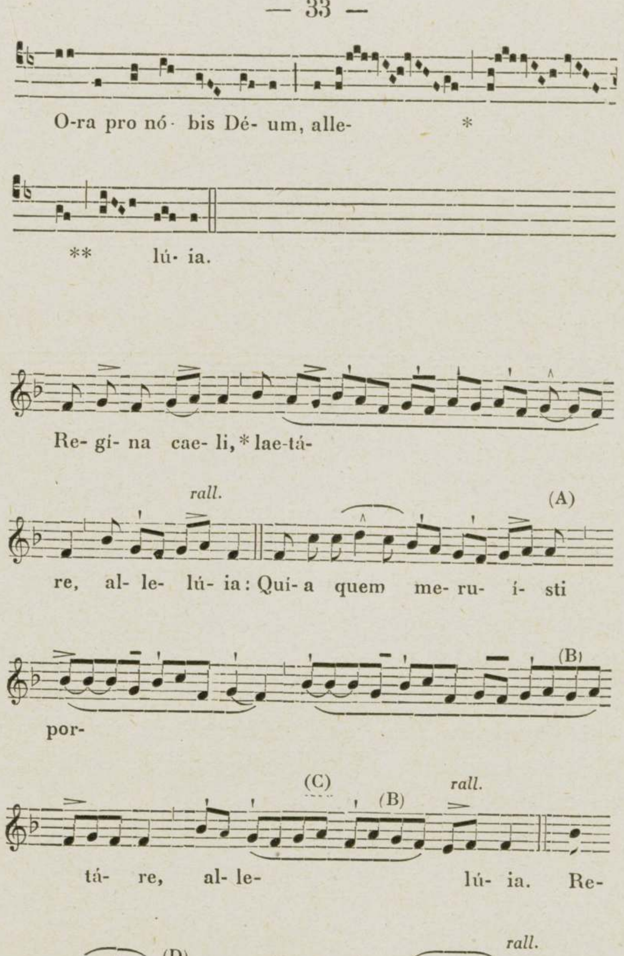
Si l'on respirait à la lettre (A) on couperait fâcheusement le mot *« vívere »*. Si donc le chanteur
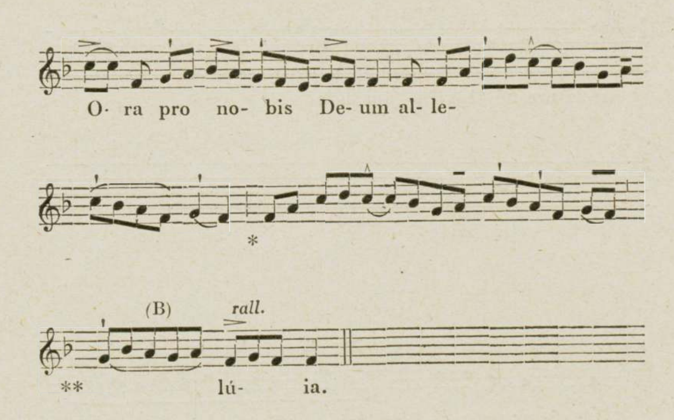
ne peut donner d'une seule haleine toute la vocalise placée sur la syllabe *vi*, qu'il respire à la lettre (B) (aussi brièvement que possible), et l'unité du mot sera conservée.

Voici, à titre de résumé pratique, la traduction musicale moderne du *Regina caeli*. L'accent tonique est représenté par le signe > ; les attaques simples de groupes et les subdivisions de groupes de plus de trois notes, par ' ; le *Pressus* par /\ ; les espaces blancs par la prolongation du dernier groupe.

Certains espaces blancs ont moins d'importance que d'autres, nous les traduisons par un trait placé sur la dernière note ou le dernier groupe (♪) les notes sont alors *presque doublées*. Dans le grand espace blanc ou à la petite barre on double largement la dernière note ou le dernier groupe (♩♩)




O-ra pro nó · bis Dé- um, alle- *
** lú- ia.
Re- gí- na cae- li, * lae-tá-
rall.
(A)
re, al- le- lú- ia : Quí- a quem me- ru- í- sti
(B)
por-
(C)
(B)
rall.
tá- re, al- le- lú- ia. Re-
rall.
(D)
sur-ré- xit, si-cut di- xit, al- le- lú- ia :



(A) Pour ne pas séparer trop les deux mots *meruisti* et *portare*, il sera bon de ne donner au dernier *la* (sur *sti*) qu'une valeur ordinaire avec une rapide respiration.

(B) Nous n'indiquons pas ici de subdivision rythmique 2 – 2 ; le balancement sur les quatre notes égales en force (sauf l'attaque de la première bien entendu) mettra plus en valeur le groupe de l'accent tonique (*fa-sol-fa*).

(C) Pour bien distinguer les deux groupes (*sol-fa-sol-la* — *fa-la-sol-fa*) nous indiquons un *léger* ralentissement (....) sur les deux dernières notes du premier groupe.

(D) *Resurréxit, sicut dixit ;* deux idées qui ne peuvent être trop séparées dans le chant ; pour

cela nous ne donnerons au dernier *ut* (D) qu'une valeur intermédiaire entre la croche et la noire; nous réserverons la noire pour la virgule après *dixit :* « *Est ressuscité comme il l'a dit, alleluia.* »

CHAPITRE III

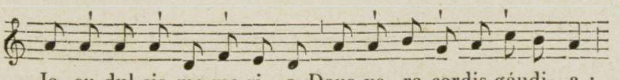
Le chant des Hymnes

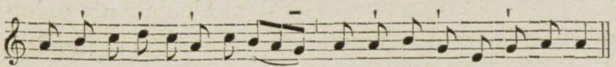
Le rythme du chant des hymnes ne repose point sur l'accent tonique des mots, mais sur les accents métriques du vers.

On peut distinguer trois espèces d'hymnes :

1° *Les hymnes syllabiques*, appartenant ou s'apparentant au genre ambroisien. Le rythme métrique y est très à découvert ; leur exécution ne souffre donc aucune difficulté.
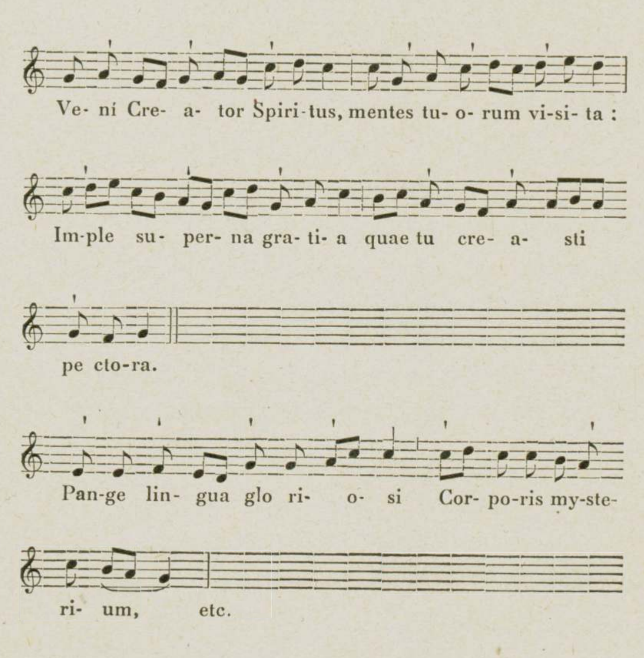
[Nous indiquerons l'accent métrique par le signe (ˈ).]
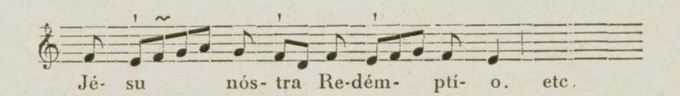




2° *Les hymnes ornées.*

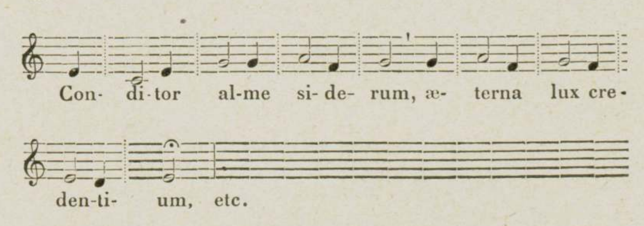
Si l'ornementation est sobre, l'accent métrique est encore très perceptible : il faut donc le mettre en valeur.
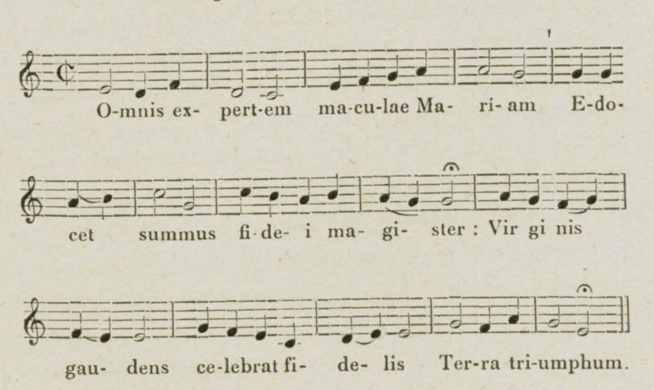


Si le chant des hymnes est très chargé d'ornements, à la manière du chant grégorien ordinaire, on pourra y observer l'accent tonique, cela donnera de la vie aux phrases ; mais aussi l'on fera bien de n'y point négliger l'accent métrique, et même à l'occasion lui donner la préférence.



3° *Les hymnes qui se peuvent mesurer.* C'est d'abord le *Conditor almé siderum* que l'on peut chanter à notes égales, mais aussi avec des brèves et des longues.



Puis, ce sont des chants d'allure populaire dans lesquels on sent une division rythmique régulière. On peut donc les mesurer à la manière moderne, comme aussi l'on pourrait les chanter à la grégorienne.



Il nous semble — avons-nous tort ? — que, dans certains cas, de semblables versions sont plus naturelles que celles à notes égales. Et ne serait-ce pas à des chants de ce genre que dom Pothier pensait lorsqu'il parlait (*Mélodies grégoriennes*) des « hymnes... dont le rythme suit la mesure de la musique moderne » ?

APPENDICE

Les Messes royales de H. du Mont
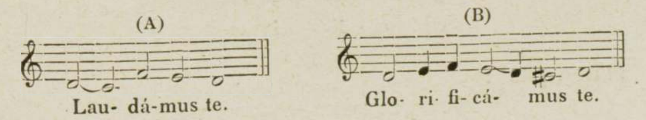
C'est une erreur artistique que de vouloir « grégorianiser » les messes en plain-chant musical de H. du Mont. Elles diffèrent du chant grégorien par le rythme et la couleur chromatique.

Il y a deux sortes de valeurs dans ces messes royales : la brève (▪) et la semi-brève (♦). On trouve même la *minime* (♦) dans celle du IVe ton. Nous avons vu que dans le chant grégorien les deux formes de note (▪ ♦) ont une même valeur de durée : en plain-chant musical la note en forme de losange vaut la moitié de la note carrée. Cela ressort de l'*Avis* du P. d'Amance (édition 1671 de ses messes) : « *Il faut observer les longues et les brèves, demeurant davantage sur les quarrées que sur les autres, ce qui est absolument nécessaire pour chanter*

agréablement cette sorte de Plein-chant musical, QUI EST LE MÊME QUE CELUY DES MESSES DE MONSIEUR DU MONT. »

C'est pour cela que dans notre nouvelle édition des cinq messes royales de H. du Mont (1) nous traduisons la note carrée par la blanche (▪ = 𝅗𝅥) la note en forme de losange par la noire (♦ = ♩) et la *minime* par la croche (♦ = ♪).

Pour ce qui est des accidents chromatiques, ils sont indispensables au genre de tonalité hybride propre au plain-chant musical. Cette tonalité tient du chant grégorien et des deux modes, majeur et mineur, modernes. Prenons deux fragments du *Gloria* (1er ton).
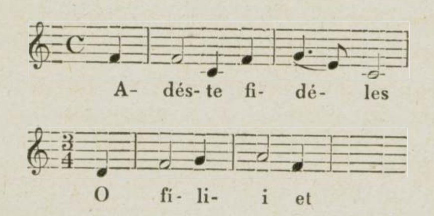


Qui ne voit que l'exemple (A) est en premier ton ecclésiastique, et le (B) en *ré* mineur moderne ? C'est précisément cette sorte de cohabitation tonale jointe à la diversité de valeurs qui donne un charme spécial à ce style. Ce style du reste ne date pas de H. du Mont, il remonte aux maîtres de la polypho-
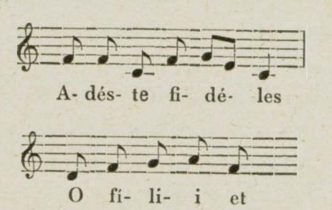
(1) Les messes royales de H. du Mont, d'après la première édition (1669), chant seul et chant et accompagnement pour orgue ou harmonium (*Janin* frères, éditeur).

nie, qui, par les déformations qu'ils faisaient subir aux thèmes grégoriens, lui ont donné naissance. Il a donc ses lettres de noblesse. On ne voit pas, dans ces conditions, pourquoi on le rayerait de l'histoire de la musique d'église, et encore moins pourquoi on le *grégorianiserait*. Ce serait une faute de goût analogue à celle que l'on commet lorsque l'on chante à notes égales des chants populaires comme l'*Adeste fideles* ou l'*O filii*.

C'est :



et non pas :



Chantons le chant grégorien comme le chant grégorien, la musique comme la musique et le plain-chant musical comme il a été composé. Ce sera parfait.



Poitiers. – Société française d'Imprimerie.